

# La Gazette | GPS

GRUPE PROGRES SOLIDARITE  
SAINT - ISMIER

## Des idées pour Saint-Ismier

[www.gps-st-ismier.org](http://www.gps-st-ismier.org)

Avril 2009 N° 1



« La Gazette » prend la suite de « La lettre de l'AMI »

Après le faire-part de naissance du GPS, voici ses premiers mots ! Il vous parlera dans la Gazette au moins deux fois par an, mais aussi sur son site qui va s'ouvrir dans les prochains jours (notez bien : [www.gps-st-ismier.org](http://www.gps-st-ismier.org)), et encore par «GPS Infos», la lettre que recevront tous ceux qui seront sur notre liste de diffusion (pour vous y inscrire, écrivez à [gps-st-ismier@laposte.net](mailto:gps-st-ismier@laposte.net)).

Et tout cela, pour vous dire quoi ? Nous voulons engager des débats sur les sujets que nous trouvons fondamentaux comme l'augmentation de l'offre de logements collectifs, en particulier pour les jeunes, l'amélioration des transports en commun, l'intercommunalité...

Nous voulons partager nos coups de gueule et nos coups de cœur...

Nous vous signalerons les événements et animations que nous proposerons, mais aussi, à l'heure de l'intercommunalité, ceux d'autres associations qui, dans les communes voisines, ou plus loin dans le Grésivaudan, partagent les mêmes objectifs, et avec lesquelles nous envisageons des actions communes. Tout particulièrement dans cette période de crise, où la solidarité est plus que jamais vitale, nous apprendrons à mieux connaître les associations qui œuvrent dans ce sens.

Sur le site, nous offrirons aussi un lieu d'expression aux élus de gauche, qui ne disposent que de quelques lignes dans le Courrier de Saint-Ismier.

En retour, nous attendons vos réactions, questions, idées...

N'hésitez pas à nous écrire ! ([gps-st-ismier@laposte.net](mailto:gps-st-ismier@laposte.net))

*L'équipe du GPS (Groupe Progrès et Solidarité)*

Le GPS est d'abord une association locale, mais, dans le contexte actuel, nous sommes tous préoccupés par la situation de crise et, quoique cachés derrière nos haies, nous ne pouvons pas rester indifférents.

Réalisé et imprimé par :  
Tel. 04 76 85 02 57

  
**ailes design**  
conseil - création - impression

## Passer à l'acte

*« Le droit au logement concerne tous les hommes. C'est un droit fondamental. Se mobiliser pour ce droit est une bataille éthique » Paul Bouchet*

*« ... nous pensons que Saint-Ismier doit poursuivre sa politique d'effort en faveur des logements sociaux pour des raisons évidentes : c'est le seul moyen de permettre à nos jeunes d'accéder à un logement compte tenu de la cherté du foncier. (...) C'est également l'unique solution pour réussir la mixité qui nous manque, le rajeunissement et la dynamique que nous souhaitons maintenir. C'est enfin un geste de solidarité... »*

Non ! Il ne s'agit pas là de ce qu'a écrit si souvent l'AMI dans sa lettre sur le manque de logements sociaux !

Eh oui ! Ce texte est tiré du courrier de Saint-Ismier de Janvier 2009.

Que de chemin parcouru... au moins dans le discours !

Rappelons-le une nouvelle fois : l'article 55 de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) fait obligation aux communes de plus de 3500 habitants de détenir 20% de logements sociaux.

Notre commune est scandaleusement à la traîne avec fin 2007 seulement 6,6% de logements sociaux...

Pourtant certaines petites communes sont en train de parvenir à atteindre l'objectif des 20% : Villard Bonnot, Eybens, Gières ! A ce que l'on sache, elles ne sont pas à feu et à sang du fait de cette augmentation de logements sociaux bien intégrés sur leur territoire... mais plutôt dynamiques !

Saint-Ismier est la dernière de la classe ! C'est la responsabilité des majorités municipales de ces dernières années... mais c'est aussi une responsabilité collective puisque face à chaque projet il y a semble-t-il « une opposition quasi systématique des riverains ».

Saint-Ismier se place « hors la loi », donc pénalisée, donc condamnée à payer une amende d'environ 45000€ chaque année.

Le GPS se réjouit que la nouvelle équipe municipale ne considère plus « logement social » comme des « gros mots » !

Le GPS souhaite que cette nouvelle équipe aille au-delà des discours... et passe aux actes.

Le GPS mobilisera ses forces pour que Saint-Ismier devienne une commune qui rajeunisse et soit davantage solidaire.

*Claude Fages*

## Le Conseil Municipal... côté public

Le public est pour l'instant assez présent aux séances du Conseil Municipal. Sans doute une conséquence de la campagne municipale multi-listes. Pourvu que ça dure mais on sait bien que les bonnes dispositions peuvent être rapidement déçues si elles ne sont pas encouragées de façon significative.

On permettra à un auditeur du public assez assidu de formuler quelques observations :

- d'abord bien entendu, si le public s'est déplacé il est de bonne tradition démocratique de l'amener à poser ses questions et même de les favoriser. Les questions au public ont pourtant été quelquefois oubliées ;
- pour amener le public à revenir, il faut qu'il suive et comprenne les débats et pour cela il faut qu'il puisse lire les documents projetés ; le plus souvent ce n'est pas le cas même si des documents ont été distribués au public lors du débat d'orientation budgétaire, ce qui est peut-être un peu lourd et consommateur de papier ;
- les débats internes au Conseil peuvent être intéressants mais quelquefois affreusement ennuyeux ; ainsi le dernier débat d'orientation budgétaire, prévu par la loi n'a pas eu lieu car la présentation par la majorité n'a défini ni enjeux, ni rétrospective ni prospective et vision d'avenir ; elle a présenté des choix déjà arrêtés, tuant par là-même toute discussion interne ou externe.

Si on veut favoriser démocratie locale et participation citoyenne il faudra faire quelques efforts et ne pas les relâcher. Il serait dommage que la volonté participative des Ismériens soit déçue dès les premières années de mandat !

*Roger Barlet*

Saint-Ismier, une commune à faire bouger

## Première soirée débat : les déchets verts

Une première soirée débat a été organisée par le GPS le 31 mars au lycée horticole, sur le thème des déchets verts, en présence d'élus de Saint-Ismier, Biviers, Saint-Nazaire les Eymes et Bernin. Le compte rendu est à découvrir sur notre site ([www.gps-st-ismier.org](http://www.gps-st-ismier.org)).

Nous envisageons d'autres débats dans les prochains mois.

Parmi les thèmes possibles :

- « Quels dangers pour nos ados ? »,
- « Les femmes en politique »...

Proposez-nous des thèmes que vous souhaiteriez voir aborder.

Pour être prévenus des prochaines soirées débats envoyez-nous votre adresse mail à : [gps-st-ismier@laposte.net](mailto:gps-st-ismier@laposte.net)

**Dernière minute. Soirée débat le jeudi 14 mai, salle St-Phillibert à 20h30 : « Pourquoi voter aux européennes ? » avec des intervenants de plusieurs tendances.**

## Occasions de rencontres

Devant le supermarché Casino, comme une fois par mois, rencontre avec les habitants.

GPS : « Qu'aimeriez-vous voir changer à Saint-Ismier ? »

Beaucoup s'arrêtent, et le dialogue s'engage :

« Bonjour, habitez-vous ici ? »

« Connaissez-vous le GPS ? Nous voulons recueillir vos idées sur ce qu'il faut améliorer dans notre commune ».

Certains se disent pris au dépourvu, d'autres ont beaucoup de choses à dire.

Nous notons les questions et les souhaits de chacun.

Beaucoup ont parlé de transports.



## Le collectif Tram plus que jamais...



Le collectif est toujours bien vivant même si vous en avez moins entendu parler. Après les élections municipales, deux nouvelles associations l'ont rejoint : « BIRD » à Bernin et « IDÉES » à Crolles. Ainsi, de « Média » et « Meylan-Avenir » à « IDÉES » la continuité est bouclée de Meylan à Crolles en passant par Montbonnot (Vivre à Montbonnot), Biviers (MPT), Saint-Ismier (GPS), Bernin et Crolles.

L'action pour un transport collectif en site propre Meylan-Crolles pourra ainsi repartir avec une pleine efficacité : une nouvelle pétition spécifique pour Bernin et Crolles va être proposée et l'arrivée de la ligne E jusqu'à Meylan espérée pour 2014 va nous mettre en bonne position, immédiatement après. La création de la Communauté de Communes du Grésivaudan apte à négocier avec la Métro sera un outil précieux puisque l'AOTU (Autorité Organisatrice des Transports Urbains) correspondante permettra la continuité territoriale avec le SMTC.

Plus que jamais Tram 5 est à l'ordre du jour dans le contexte de crise énergétique et de respect environnemental.

*Roger Barlet*

Saint-Ismier, un avenir à imaginer



## Les associations de la solidarité :

Aujourd'hui : SOS Amitié

2 heures du matin dans un local anonyme de Grenoble. Quelqu'un sirote un café près d'un téléphone. Soudain, dans le silence, la sonnerie retentit. La personne décroche :

- SOS Amitié, je vous écoute.

- ....

- Parlez sans crainte : l'anonymat est total

- ....

- Dites-moi ce qui vous préoccupe...

La conversation se poursuit plus ou moins longtemps. L'« écoutant », formé par des stages, essaie d'apaiser celui ou celle qui appelle, angoissé par sa solitude ou ses problèmes. Il en est ainsi 24 heures sur 24 et 365 jours par an à SOS AMITIE. Dans cet appartement se succèdent une quarantaine de bénévoles qui reçoivent une centaine d'appels par semaine.

Certains Ismériens font partie de cette association. C'est une de celles que nous voulons vous présenter, car elle a besoin de vous, si cela vous intéresse. Voici ses coordonnées : 04 76 87 22 22

Elle est de celles qui tendent la main aux autres, comme :

- l'Amicale des Donneurs de sang

- Vinci Codex : 1er SAMU social en France

<http://www.vincicodex.com>

- JALMAV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) :

<http://www.jalmalv.fr>

- Le Secours Catholique :

<http://www.secours-catholique.asso.fr>

- Le Secours Populaire :

<http://www.secourspopulaire.fr>

- ADMR(Association d'aide à Domicile en Milieu Rural) :

<http://www.admr.org>

et bien d'autres ...

Vous pouvez trouver en mairie des informations les concernant.

Mais aussi : « *Tiens, Mme X (92 ans) n'a pas ouvert ses volets ? Elle n'est pourtant pas partie !*

*Je vais aller sonner... »*

Ça, c'est la solidarité de proximité, celle que l'on pratique sans avoir besoin d'associations et dont on peut bénéficier en cas de besoin.

On reparlera plus tard de celles qui s'occupent des pays lointains, de ceux où vivre est difficile...

Jacqueline BUISSON



Pour avoir des informations régulières, envoyer votre adresse mail à [gps-st-ismier@laposte.net](mailto:gps-st-ismier@laposte.net)  
Bulletin d'adhésion au GPS (à renvoyer à Élise Martinelli, 72 allée du grand Clos, 38330 St-Ismier)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Mail : .....

cotisation : 30€, cotisation de soutien : 50€ | cotisation réduite (Étudiants, chômeurs) 12€

Contact : [gps-st-ismier@laposte.net](mailto:gps-st-ismier@laposte.net)

**ÉBÉNISTE**  
Grégoire de Candia  
04 76 52 32 53  
Restauration de mobilier ancien  
Devis sur demande  
1612 route de Chambéry  
38330 Saint-Ismier

**VISIONGRAPHIQUE**  
communiquons mieux  
WEB DESIGN - INFOGRAPHIE  
Création de chartes graphiques  
Mise en page et documents  
MATHIEU DUCRET  
06 83 78 40 15

Saint-Ismier, des actions à mener